

APPENDICE "A"

VEUVE NON PENSIONNÉES D'ANCIENS COMBATTANTS
CANADIENS

CONSEIL FÉDÉRAL

Le 23 juillet 1946.

M. T. J. BENTLEY, député,
Chambre des communes,
Ottawa.

Cher monsieur,—Je vous écris cette lettre dans l'espoir que vous la soumettez aux membres du Comité des affaires des anciens combattants.

Après mon entretien d'hier avec vous—le lundi, 22 juillet et après des entretiens avec quelques membres dudit comité, j'ai l'impression qu'on ne peut rien attendre à cette session pour le bénéfice des veuves d'anciens combattants de la Grande Guerre de 1914-1918 qui ne reçoivent pas de pension.

Toutefois, les résolutions 4 et 5 de notre mémoire méritent grandement d'être prises en considération et je fais appel à votre Comité pour que nos recommandations soient mises en discussion à la Chambre et qu'une subvention supplémentaire de mille (\$1,000) dollars soit accordée par le gouvernement pour aider les veuves dans leur oeuvre.

Avec mes remerciements, et dans l'espoir que cela recevra votre approbation,

Je demeure,

Votre très dévouée,

MME M. WAINFORD.

La présidente,